



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 16 109 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance est un organisme national de représentation politique reconnu par le ministère de la Famille;

ATTENDU QUE la mission du CQSGEE est de représenter les intérêts collectifs des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs ainsi que de promouvoir et de soutenir l'amélioration continue de la qualité des services de garde éducatifs;

ATTENDU QUE pour réaliser sa mission, le CQSGEE assure la communication, la consultation, la formation et l'information de manière constante et transparente;

ATTENDU QUE l'annonce conjointe de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la ministre de la Famille démontre l'intention du gouvernement du Parti québécois de faire assumer aux enfants de 4 ans les frais du futur développement (15 000 places) récemment annoncé;

ATTENDU QUE les coupures placeront de nombreuses corporations dans une situation financière précaire et qu'elles sont le prélude à de graves crises organisationnelles;

ATTENDU QUE cette coupure financière touchera directement et inévitablement la qualité des services offerts aux enfants;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

En conséquence, nous réclamons que le gouvernement du Parti québécois renonce aux coupures improvisées de 56,2 millions de dollars au budget des services de garde annoncées la semaine dernière par la ministre de la Famille et qu'il procède à la mise en place d'une table de concertation sur le développement et la consolidation du réseau des services de garde, sur le dossier de la maternelle à 4 ans et sur l'amélioration continue de la qualité de l'offre de services.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Danielle St-Amand, Trois-Rivières

15-04-13

Date de signature de l'extrait